

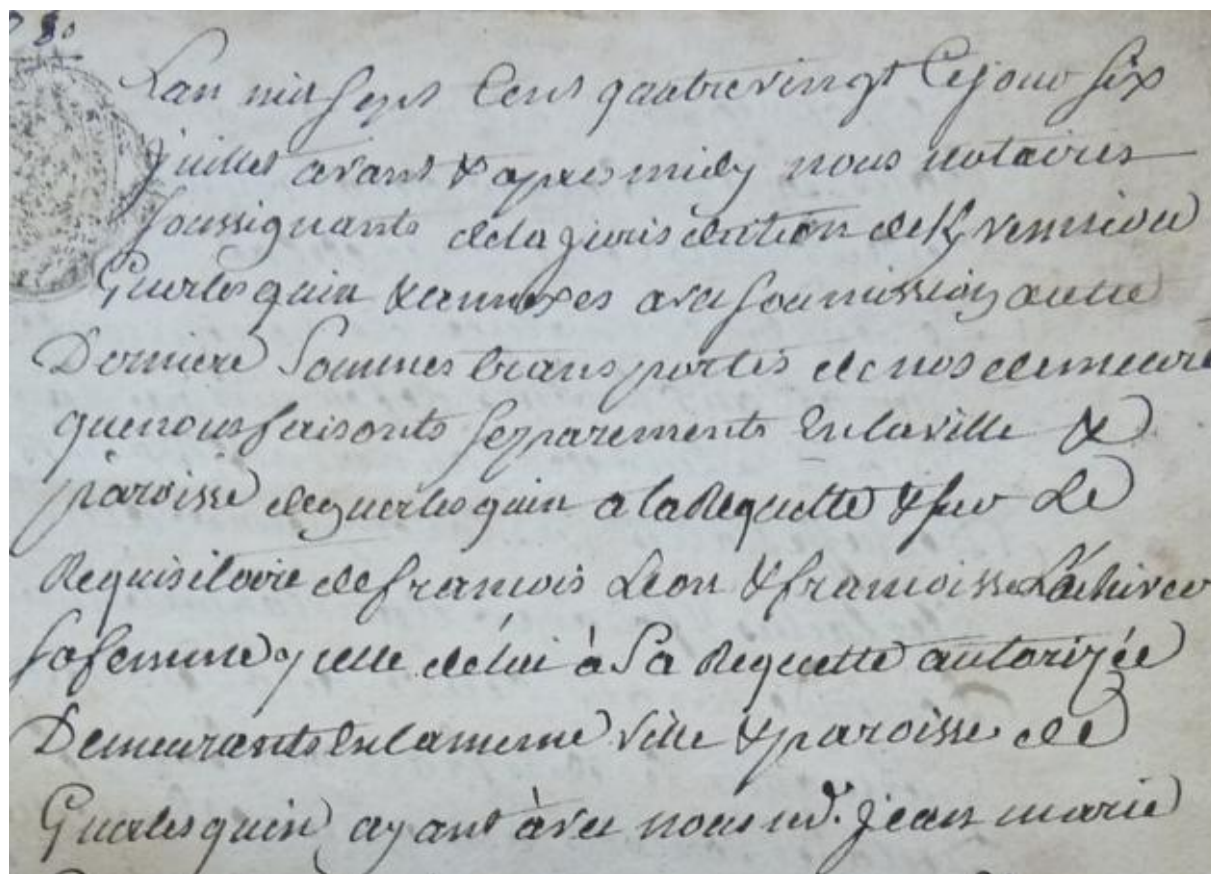
Le nom Guerlesquin, 6

Bonjour Guerlesquin, 2

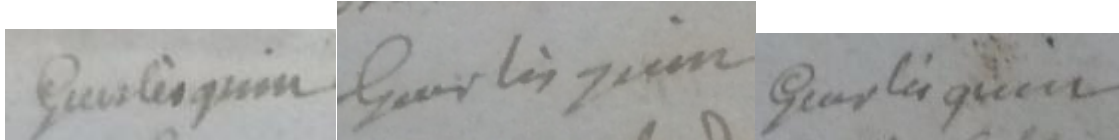
C'est donc à partir de fin 1752 que *Guerlesquin* s'est mis à prendre la place du très vieux nom *Guerlisquin* dans les écrits des notaires.

Après 1752 on trouve encore des *Guerlisquin* dans leurs actes, mais de plus en plus rarement. Et, les e étant souvent écrasés, on ne peut être sûr de lire *Guerlisquin* que lorsque les points sur les i sont bien visibles. C'est à se demander, en plaisantant, si les rédacteurs, les notaires ou leurs clercs, hésitant entre *Guerlisquin* et *Guerlesquin*, n'ont pas fait exprès d'écraser les œufs (pardon, les e).

Sur l'extrait ci-dessous de la vente de la *maison d'Isabeau Le Guelhet*, futur *Hôtel du Lion d'or*, c'est bien *Guerlesquin* qui est écrit, trois fois d'ailleurs, parce qu'il n'y a de point sur aucun des deux e.



Toujours est-il que *Guerlisquin* se retrouve par exemple (photos ci-dessous où les points sur les i sont bien visibles) dans la *minute* de Maître François-Ener Kerneç (1735-1773) actant la vente le **12 décembre 1763** à François Le Foll (1718-1789), notaire aussi, des *maisons de Piquart* (et de leurs dépendances) *situées plus bas que le cimetière, du côté au Nord de cette ville, vis à vis du marché aux pourceaux par Demoiselle Anne du Parc de Pratmeur, demeurant en la ville et paroisse de Guerlisquin.*

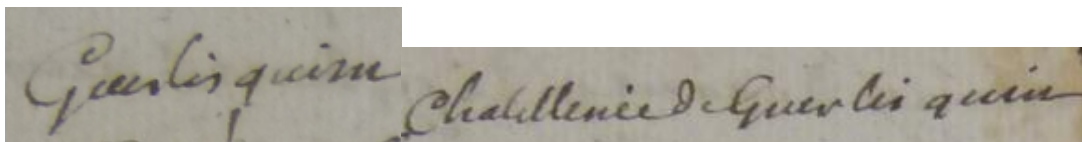


Il s'agissait des maisons qui au siècle dernier abritèrent, remaniées, la boucherie (à gauche) et le café Tilly (à droite), et qui ont fait place aux habitations de la photo ci-dessous.

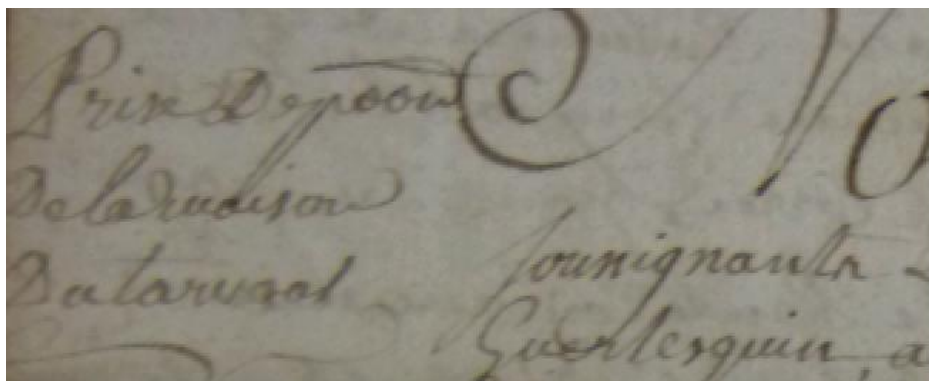


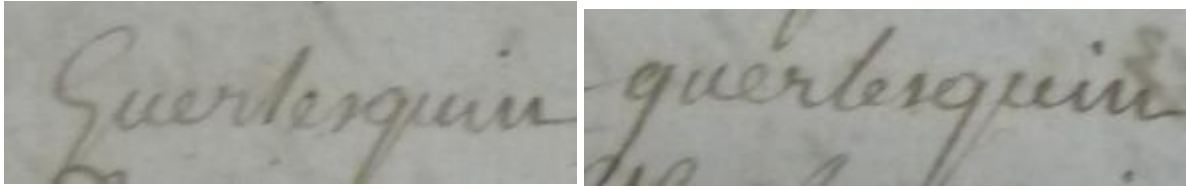
Dans les actes du dit François Le Foll, la bascule se fait treize ans plus tard.

Dans sa minute du 30 octobre 1776 constituant une rente à verser à la suite d'un héritage par Guillaume Luzel (1724-1782), époux de Catherine Kerharo (1737-1820) demeurant à *Kerbrunec*, au cousin Jean-Gabriel Luzel (1722-1789) époux de Gabrielle Derrien (1720-1802), demeurant, eux, à *Kergariou* en Botsorhel, il se dit notaire de la *juridiction et châtellenie* de *Guerlisquin*, en précisant aussi que *Kerbrunec* est en *Guerlisquin*.



Cependant, deux mois plus tard, le 12 décembre 1776, dans l'acte de prise de possession de la *maison du tarvoal* achetée par Pierre Magne et Catherine Lavanant à Jeanne Affichard, veuve de Paul Lavanant, le même notaire Le Foll se déclare cette fois de la juridiction et châtellenie de ...*Guerlesquin*, reprenant ensuite à diverses reprises cette graphie *Guerlesquin* dans le corps du texte.





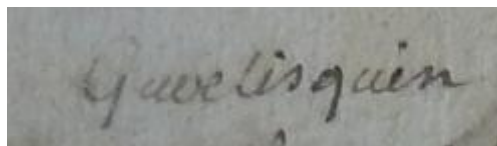
La *maison du tarvoal*, parfois dite *du torval*, dont on ne voit qu'une partie de la façade tout à gauche de cette carte postale, contiguë à la *grande maison de Kernaman*, a été démolie entre 1902 et 1905, et remplacée par l'immeuble que l'on connaît de nos jours.



Ne me basant que sur les écrits que je connais, en sachant que d'autres documents ont pu échapper à mes recherches, je situe personnellement le tournant *Guerlisquin-Guerlesquin* chez nos notaires à cette époque de 1776.

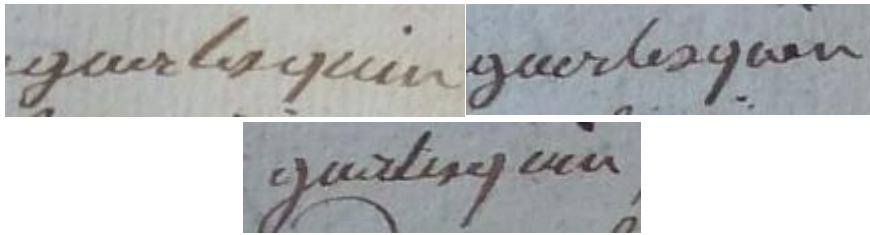
Dans les documents des instances de police et de justice, la graphie *Guerlisquin* a tenu un peu plus longtemps. Cette évolution se faisait suivant seulement le choix des rédacteurs puisque l'on ne connaît aucune instruction l'ayant suscitée.

Le 14 mai 1771, François Kernec, greffier procédant, à la demande du procureur fiscal Jean-François Prigent, à la vente des meubles et effets délaissés par la défunte Marguerite Thos (1705-1770), veuve de Tugdual Le Jeune (1710-1761), décédée dans sa maison au bas de la ville, côté au Nord, près le cimetière (NB : soit au levant de la *maison du Parquer*, actuelle mairie), écrit clairement *Guerlisquin*.

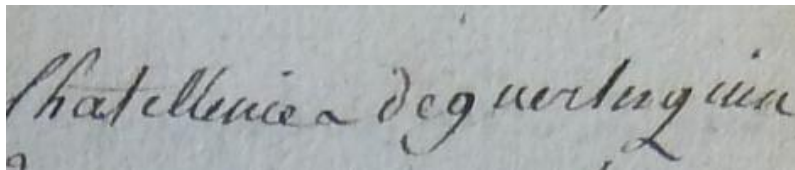


Dans les écrits, la forme des i se rapprochait de plus en plus de celle des e, et réciproquement si l'on veut. Comme ci-dessous dans l'acte de vente publique du 10 février 1778 par le représentant du greffe de Morlaix des biens du couple François Le Bescond (1715-1778) -Anne

Ollivier (1725-1775) de *Quignec*, après le décès du dit François, à la requête de Jean Ollivier, frère de François, en faveur de Jeanne, quatorze ans, fille du couple défunt, dont il est le tuteur.



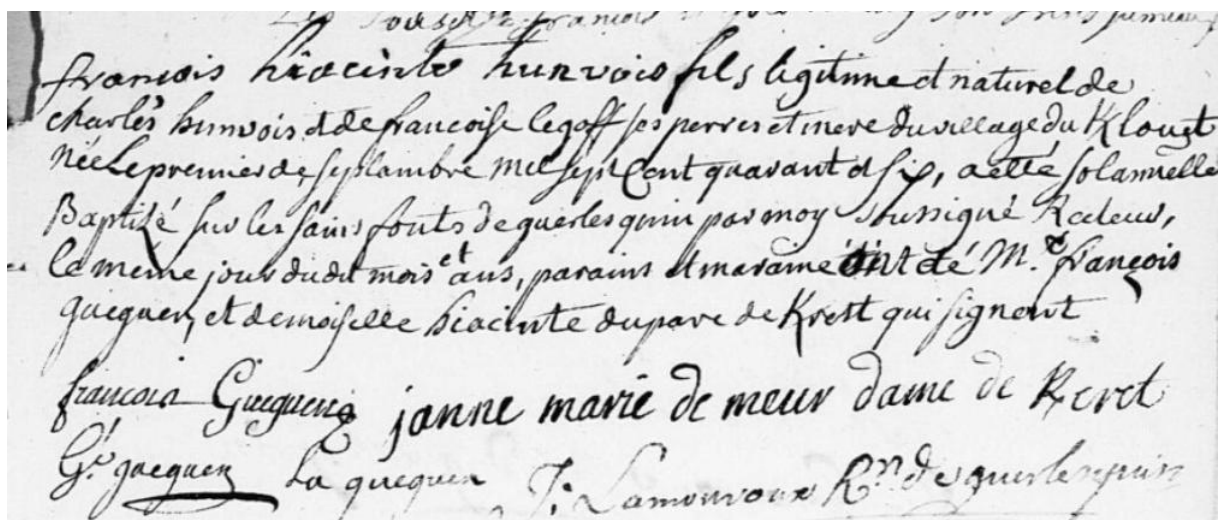
Ou ici, dans une affaire de congément examinée le 26 avril 1785 *au tablier du greffe des juridictions & chatellenies de guerlesquin (ou guerlisquin) le ménez et annexes* :



Une fois encore, ce sont les points sur les i qui permettent de distinguer ceux-ci des e.

Dans les registres des BMS (baptêmes, mariages et sépultures), il s'est passé longtemps entre l'apparition du premier *Guerlesquin* et la disparition du dernier *Guerlisquin*. Les deux graphies ont même cohabité pendant des années.

On relève un indiscutable *Guerlesquin* dans l'acte de baptême du premier septembre 1746 de *Hiacinthe Hunvois*, né ce jour-là à *Kerlouet*, fils de Charles et Françoise Le Goff, acte suivant d'autres où la graphie *Guerlisquin* est aussi indiscutable.



Agrandissement du *guerlesquin* de la quatrième ligne

Curiosité, l'acte suivant de la même page du registre est celui du baptême d'Yves Hunvoy, le jumeau du précédent baptisé (bien que *Hunvois* soit devenu *Hunvoy* ici), baptême célébré par le curé de Plougras et non par Lamouroux, le recteur de Guerlesquin, qui a rédigé l'acte au-dessus. Cette fois, on pourrait tout autant lire *Guerlisquin* que *Guerlesquin* (agrandissement au-dessous), encore qu'il n'y ait de point que sur le i avant dernière lettre du nom.

Puis on retrouve *Guerlisquin* dans la formule du registre annonçant les actes de 1763 :

En 1764, revoilà *Guerlesquin* :

Guerlesquin

Eh bien, en 1765 ce sera un retour à *Guerlesquin* !

Le Present Cahier contenant seize Rollen de
papier Commun premier edezmes compris pour
servir a enregistrer les batimens & mariage de
qui se font en l'eglise paroisiale de
Guerlesquin pendant l'année mil sept cent
soixante et Cinq a esté chiffré & millésimé
par nous Conseillers du Roy & du foyseau. En
tequoy à l'annéee de l'an troisième janyer mil
sept cent soixante cinq

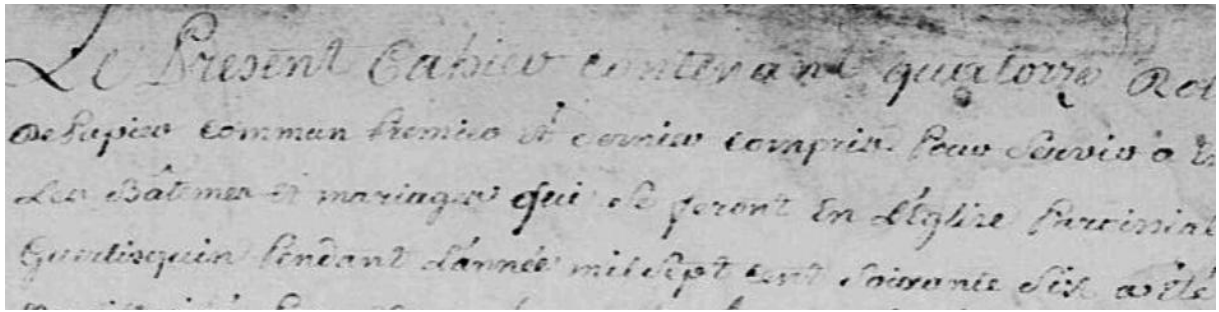
3 fevriers

Toutefois le 10 décembre de cette année 1765, c'est *Guerlesquin*, mais la plume n'a pas été tenue par le même rédacteur :

Claudine Lopez fille légitime et naturelle de Yves et
de Denise Lozach Ses père et mère, née le dix décembre
mil sept cent soixant cinq a esté le même jour
solennellement baptisée par le soussigné recteur
père et mère ont esté présents le coté
qui signe et Claudine Lozach qui ne signe

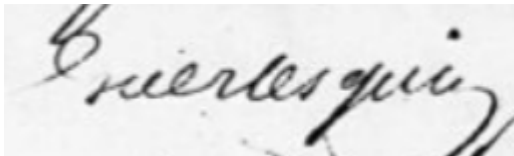
S: DRVE C. Y. Perrenet B. Duquesnoy

Ensuite, dès la première page pour 1766, on revient à *Guerlesquin*



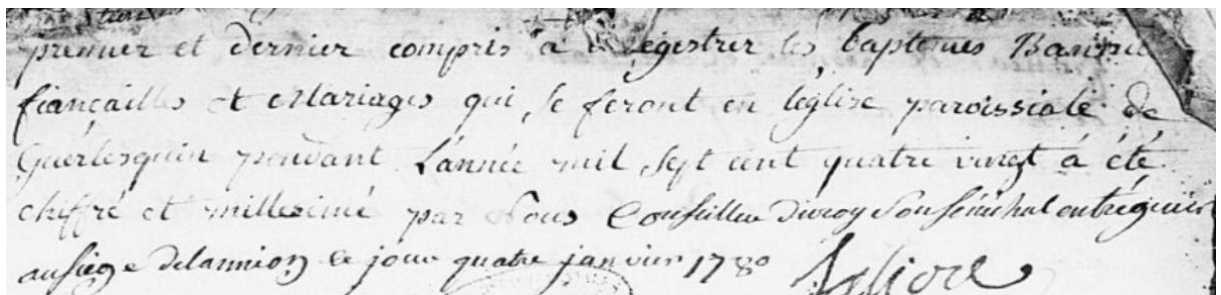
Pour ne pas vous lasser par la lecture de tous les textes des registres de BMS annonçant les actes de baptêmes, mariages et enterrements de chaque année, je me limite à signaler que pour 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, c'est *Guerlisquin*

Pour 1773, bien que ce soit rédigé par le même rédacteur qu'en 1772, c'est le *Guerlesquin* que voici :

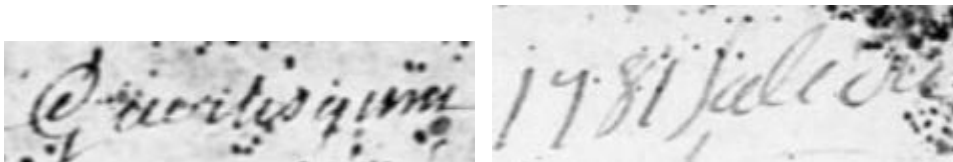


En 1774, c'est de nouveau *Guerlisquin*. En 1775, c'est indéchiffrable. En 1776, 1777, 1778, 1779, toujours *Guerlisquin*

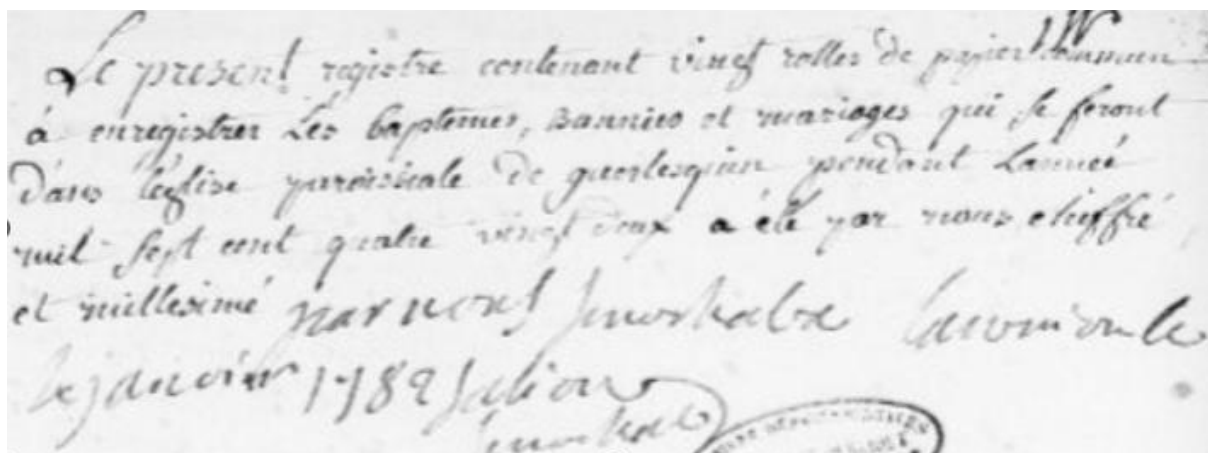
Pour 1780, par le même rédacteur Saliou écrivant *Guerlisquin* en 1779, c'est *Guerlesquin*.



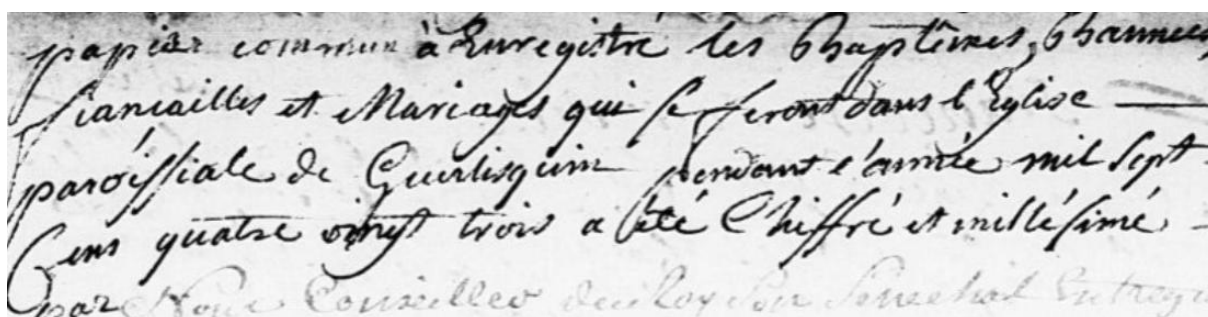
En 1781, Saliou revient à *Guerlisquin* :



En 1782, à *guerlesquin*.

A snippet of a handwritten document in French, dated 1783. The text describes a register containing 20 sheets of paper for recording baptisms, marriages, and other church events in the parish of Guerlesquin. The year is written as 'mil sept cent quatre vingt trois' and the document is signed by the parish priest, Jean-Baptiste Lavoine, on January 1, 1783. A circular stamp is partially visible at the bottom right.

Pour 1783, c'est clairement *Guerlesquin*. **Le dernier** de ces BMS ¹si je ne me trompe.

A snippet of a handwritten document in French, dated 1784. The text describes a register containing 20 sheets of paper for recording baptisms, marriages, and other church events in the parish of Guerlesquin. The year is written as 'mil sept cent quatre vingt trois' and the document is signed by the parish priest, Jean-Baptiste Lavoine, on January 1, 1784.

Après, en 1784, 1785, 1786, etc..., c'est toujours *Guerlesquin* plus jamais *Guerlisquin*.

Conclusion, *Guerlisquin*, le nom de notre cité depuis des siècles, s'est dans les écrits mué progressivement pendant trente ans, de 1752 à 1783, en *Guerlesquin* sans aucun ordre ni raison particulière, et ce, pour ne plus changer depuis lors.

Maintenant, il nous reste à trouver ce que signifiait ce nom ***Guerlisquin***.

À suivre

¹ Et de tous les documents portant le nom de notre cité que j'ai examinés.